**Programme des Nations Unies pour le développement**

 

Réf PROMPT: 48519 : REPUBLICATION

**AVIS DE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS N° ICN-017-2018**

 Date : 10/08/2018

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays :** | Mauritanie |
| **Type de contrat :**  | Contrat individuel  |
| **Niveau de poste :**  | Un Consultant International |
| **Description de la mission :** | **LA MISE EN PLACE D’UN CODE A BARRE INDUSTRIEL (PREFIXE PAYS) EN MAURITANIE** |
| **Langue requise :**  | Français |
| **Durée de la mission :** | 30 jours  |
| **Adresse de soumission des offres :**  | Merci d’envoyer la proposition technique (avec la mention OFFRE TECHNIQUE) et la proposition financière (avec la mention OFFRE FINANCIERE) dans des enveloppes distinctes, les deux enveloppes étant contenues dans une 3ème enveloppe extérieure qui devra être envoyée sous pli fermée à l’adresse indiquée ci-dessous**:** **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)****Bureau du PNUD, 203, rue 42-133 – BP 620 Nouakchott, Mauritanie**Avec la mention**« ICN-017-2018-RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR LA MISE EN PLACE D’UN CODE A BARRE INDUSTRIEL (PREFIXE PAYS) EN MAURITANIE** **« À N’OUVRIR QU’EN SEANCE ».**Vous pouvez aussi soumettre une offre par mail à l’adresse suivante : **recrutement.mr@undp.org**Pour la soumission électronique, le soumissionnaire devra présenter ses offres technique et financière sous deux fichiers différents (version PDF). |
| **Date de soumission des offres :**  | 24 Août 2018, à 17h00 TU.Les offres physiques seront reçues les jours ouvrables à la réception du PNUD. |

**Toute demande de renseignements (complémentaires) peut être envoyée par écrit, ou par e-mail à l’adresse suivante :** **infos.procure.mr@undp.org**

Le dossier de consultation, les termes de références et le formulaire p11 sont disponibles sur les sites :

[www.jobs.undp.org](http://www.jobs.undp.org); et

<http://procurement-notices.undp.org/> sous le numéro 47162

|  |
| --- |
| **II. Contexte général et justification** |
| L’industrie contribue à une croissance soutenue de l’économie nationale par le développement des capacités productives industrielles. Elle constitue un levier important de lutte contre la pauvreté, notamment par la création d’emplois et la distribution de revenus durables.Elle permet également une valorisation accrue des ressources nationales avec la création de valeur ajoutée, le transfert de technologie et de savoir-faire, le relèvement du niveau des compétences, l’amélioration substantielle des revenus et conditions de vie des populations. L’industrialisation garantit une intégration bénéfique au marché mondial et un développement durable de l’économie.Malgré les nombreuses réformes entreprises par l’Etat pour améliorer l’environnement des entreprises, le constat général est que le secteur de l’industrie mauritanien demeure peu développé, non diversifié et les ressources nationales sont très faiblement transformées. Cette situation fait que les exportations mauritaniennes sont constituées essentiellement de produits primaires à faible valeur et l’économie nationale n’est pas ouverte aux opportunités de la mondialisation pour s’intégrer activement dans le commerce mondial. Dans la perspective d’un développement du secteur industriel qui contribue à une croissance économique forte, génératrice de valeurs ajoutées et créatrice d’emplois, la Mauritanie a adopté une stratégie industrielle 2015-2019 qui s’assigne pour objet principal d’augmenter progressivement la contribution du secteur industriel au PIB. A cet effet, il s’agira de faire face aux contraintes qui pèsent sur la croissance du secteur et de créer un environnement favorable au développement des investissements nationaux et étrangers.(Voir les TDRs pour plus d’information) |

|  |
| --- |
| **III. Objectifs de la mission** |
| **L’objectif général** est de permettre au Département en charge de l’Industrie de mettre en place un système d’identification des produits mauritaniens pour faciliter leur commercialisation à l’étranger dans la perspective de la mise en application de l’accord d’association signé entre la Mauritanie et la CEDEAO. **L’objectif spécifique** est d’avoir une visibilité sur la production nationale dans chaque secteur de l’industrie à travers ce système d’identification par code à barre.Dans un premier temps, mettre fin à l’anarchie qui règne actuellement dans le secteur ou chaque industriel crée lui-même ses codes à barre qui ne sont pas forcément enregistrés et qui ne permettent pas la traçabilité des produits. Dans un deuxième temps, la création d’un office spécialisé dans la gestion des codes à barres pour réorganiser la production nationale et harmoniser le système d’identification des produits et récupérer les fonds versés par les différentes entreprises nationales à des organismes à l’étranger, ce qui va permettre au secteur d’être mieux structuré et bien préparé pour une éventuelle croissance internationale. |

|  |
| --- |
| **IV. Livrables**  |
| Rapport final validé par le commanditaire, sur papier et support numérique  |

|  |
| --- |
| V. DUREE DE LA MISSION  |
| La mission des consultants s’étendra sur 30 jours  |

|  |
| --- |
| **VII. lieu de la mission** |
| Nouakchott, Mauritanie  |

|  |
| --- |
| **VIII.** **Education et expériences**  |
| Le consultant doit être titulaire d’un :**Education :**Un diplôme universitaire de niveau bac + 5 ans dans le domaine du commerce, des nouvelles technologies, de l’économie ou autre domaine similaire, **Expérience professionnelle :*** Une expérience professionnelle d’au moins dix (10) ans dans le domaine du commerce électronique, de la qualité et des normes ;
* Une expertise avérée dans le domaine de l’organisation et l’émission de numéros d’identification (préfixe ; code à barre) ;
* L’expérience en Mauritanie ou de pays avec un contexte socio - économique similaire serait un atout ;
* Une excellente maitrise du français ;
* Une bonne capacité d’analyse, de synthèse et de rédaction.

**Compétences et aptitudes :*** Bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe ;
* Excellentes capacités de communication ;
* Une capacité de travail sous pression.
 |

**4. DOCUMENTATION A JOINDRE LORS DE LA SOUMISSION DE L’OFFRE**

|  |
| --- |
| Les consultants individuels intéressés par la présente mission devront soumettre les documents / informations suivants : 1. **Proposition technique : (Enveloppe N° 1) /Fichier N°1**

L’offre technique devra comporter : 1. Une lettre de motivation adressée au Représentant résident du PNUD-Mauritanie
2. le CV actualisé du Candidat ou le formulaire P11 dûment rempli et signé
3. l’approche méthodologique de mise en œuvre de la mission
4. le planning de mise en œuvre de la mission.
5. **Proposition financière : (Enveloppe N° 2) /Fichier N°2**
 |

**5. PROPOSITION FINANCIERE**

|  |
| --- |
| **Votre proposition financière sera soumise sur la base de l’approche forfaitaire*** **Contrats forfaitaires**

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur base de produits précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs). Par exemple, la proposition financière indiquera si le paiement sera effectué par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Les paiements seront effectués sur la base d’outputs (au terme de l'exécution des services Termes de Références (TDRs) spécifiés dans les TDR). Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé de demander aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire (en y incluant les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et le nombre de jours ouvrables prévus) **Voyages ;** Tous les coûts de voyage prévus doivent être inclus dans la proposition financière. Ces coûts prennent en compte tous les voyages au lieu de la mission / le voyage retour. En général, le PNUD n’accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres. En cas de voyage non prévu, le paiement des coûts de voyage y compris les billets d’avion, l’hébergement, et les dépenses des terminaux, doivent être convenus entre le Bureau du PNUD en Mauritanie et le consultant individuel, avant le voyage et devra être remboursé.  |

**6. EVALUATION**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Les consultants individuels seront évalués suivant la méthode suivante : Scores combinés En utilisant cette méthode de pondération, l’attribution du contrat devra être faite au consultant individuel dont l’offre a été évaluée et retenue comme : 1. Recevable / qualifiée / acceptable, et
2. Ayant obtenu le score le plus élevé suivant la grille d’évaluation technique et financière prédéfinie et spécifique à la consultation.

**Pondération** * Offre technique : (70%)
* Offre financière : (30%)

Seuls les candidats ayant obtenu le score minimal de 70 points au terme de l’évaluation des offres techniques seront considérés pour l’évaluation financière. Pondération :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critère** | **Note plafond**  |
| **Offre Technique** | **100 points**  |
| Qualifications académiques  | 20 |
| Expérience  | 45 |
| Langue | 05 |
| Méthodologie, approche et plan d’exécution | 30 |
| **Offre Financière** | **100 points**  |

 |

José LEVY

Représentant Résident Adjoint/ Opérations